



## **NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES**

### Conditions Générales de Vente

#### Article I :

La validation de la commande par le client implique l'accord aux présentes conditions générales.

#### Article II :

Afin de pouvoir passer commande chez Schepfishing-Distribution vous devez vous faire enregistrer en donnant vos coordonnées complètes nom prénom adresse email et téléphone à l'adresse email suivante.

[contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com) . ainsi vous disposerez d'un compte pour l'achat du Dock Schepers .

#### Article III :

Les commandes peuvent être faites de différentes manières :

-Sur le site internet [www.ledockschepers.com](http://www.ledockschepers.com)

-Par email à l'adresse . [contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com) .

-Par téléphone 0553909986 / 0640352801

ainsi qu'à Saint Aulaye au siège de l'entreprise et depuis le 21/10/2018 dans notre magasin place nationale à Ribérac,

*Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers. se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. ou un litige survenant pendant le délais de livraison (délais qui n'est donné qu'à titre indicatif), toutes les demandes de clients quel soit de série, de customisation, ou à son goût, ne sont pas remboursable ainsi que les acomptes versés seront considéré comme perdu pour le client. les frais de lancement de commande avec customisation ou sans customisation, à la demande du client ne peuvent pas être remboursés sous aucunes forme que ce soit Exemple: acompte qui comblera les frais de dossier, commande*

et usinage ainsi professionnels carrossier .Toutes commande conclus entre les deux parties seront considérées comme définitive.

#### Article IV « formule e-commerce » :

Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers propose une solution alternative e-commerce, nous livrons votre client pour vous dans un délai de 3 semaines à 7 Semaines jours

ouvrables. Pour la facturation se référer à l'article « Prix et délais de paiements»

Droit de rétractation Conformément à l'article L221-28-3° du Code de la consommation , La société

Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers n'accorde pas de droit de rétractation aux produits qui ont été conçus spécifiquement à la demande du client et/ou les produits très largement personnalisés à la demande du client.

La demande de rétractation doit se faire par email [contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com) . A réception de cet email, Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers

dispose d'un délai de 14 jours sur achat internet pour effectuer le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur pour la transaction initiale sauf accord exprès du consommateur pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur. Schepfishing-Distribution- Le Dock schepers n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par Schepfishing-Distribution-Le Dock Schepers , et n'est pas tenu de rembourser le client si celui ci aura fait une demande custom.

Article V « Prix et délais de paiements » : Les prix indiqués en Euro sont réputés nets, avec ou sans frais de port. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis. Le prix est payable en totalité et en un seul versement ou en paiement 2 fois 70% à

la commande et le reste avant la livraison sans frais selon accord préalable de Schepfishing-Distribution- Le Dock Schepers. Toutes les Commandes sont facturées et payables en Euro. Pour toute livraison extérieure à la France Métropolitaine, les éventuels frais de douanes ou taxes locales restent à la charge du destinataire. Le prix pratiqué est le prix en vigueur au moment de la commande. Si un changement de prix intervient après le passage de la commande l'augmentation de prix et/ou la diminution ne pourra pas être imputée à la commande passée.

Article VI « moyens de paiement » : – Par de chèque – Par virement – par carte bancaire Demandez nos coordonnées bancaires par email à l'adresse suivant [contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com) .

le montant reçu par Schepfishing-Distribution-Le Dock Schepers doit être égal au montant de la facture.

Les éventuels frais bancaires doivent être payés par le client. Tout retard entraîne des frais de l'ordre de 5% sur le montant global. Les marchandises vendues et livrées restent la propriété de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers jusqu'au paiement effectif et intégral de leur prix, soit par le client. Il en conserve la propriété même si les marchandises ont été entreposées sur la propriété d'un tiers. Le vendeur pourra procéder à la reprise totale ou partielle et prendre toute mesure conservatoire de sa propriété sous le contrôle d'un huissier dans le cas où le paiement ne se ferait pas à l'échéance prévue sur la facture.

Article VII « les frais de port » : Les frais de port comprennent une participation aux frais de préparation et d'emballage ainsi que les coûts d'affranchissement avec l'assurance Ils varient en fonction du type de marchandise, du poids des articles, de votre zone de résidence, et du

nombre de Transporter jusqu'à livraison chez le destinataire et du délais de transport choisi (par exemple DHL, TNT, La poste, ou autres). Nous vous conseillons de regrouper vos articles au maximum afin de réduire les frais de port. Pour connaître vos frais de port, contactez directement SchepFishing-Distribution - Le dock Schepers par téléphone ou email. Selon la taille de votre commande vous pouvez contacter le service commercial à l'adresse suivant : [contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com)

Délais :  
Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement de notre part et leur dépassement ne pourrait en aucun cas être un motif de demande d'indemnité ou d'annulation quel que soit le motif invoqué dans la limite de l'article L 121-20-3 du code de la consommation qui dispose que le fournisseur doit rembourser au consommateur les sommes versées si la livraison n'a pas eu lieu dans les

soixante jours suivant la commande. A noter que les demandes du clients entraîne aussi une grosse part de fabrication qui inclus des délais plus long, le client ne pourra pas mettre en cause les délais de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers de minimum 3 à 7 semaines . d'a partir du lancement de la commande. le Client sera informé en temps et en Heures si au passage de sa commande à l'usine , celle ci note un certain retard dans ses commandes précédentes. en vu des conditions climatique et des respect des règles de sécurités ainsi que des températures caniculaires, des conditions Affrètements etc... ne sont pas la responsabilités de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers et donc aucuns moyens pour le clients de rendre responsable SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers, et sera contraint d'attendre comme il se doit .

Transfert des risques :  
Nos marchandises sont couvertes contre la casse et les vols si et seulement si le client a émis des réserves sur le

document de transport. Celui-ci doit, à la livraison, contrôler la quantité et l'état des marchandises. Toute réclamation pour être valable devra nous être signalée par lettre recommandée dans les 3 jours suivant la date de livraison des marchandises ou en nous envoyant un Email (formulaire de contact)

Article VIII « Concernant le matériel »:  
Notre matériel comportant de l'électronique est garantie 3 mois à date de facture en fonction du véhicule choisi  
Après ce délai nous proposons des forfaits réparations. Les composants électroniques sont garantis 3 à 6 mois selon le modèle  
La garantie ne s'applique pas :  
– En cas de casse transport non signalé à la réception de la marchandise.  
– En cas de mauvaise installation ou de mauvaise utilisation du matériel.  
– En cas de modification ou de réparations effectuées par des personnes non habilitées par la société Schepfishing –

*Distribution- Le Dock Schepers*  
– En cas d'accident, décharges électriques, foudre, produits chimiques, surtension de l'alimentation.  
Le retour du matériel n'est accepté par la société Schepfishing – Distribution - Le Dock Schepers que si les conditions suivantes sont réunies :  
– Avant tout renvoi le client doit demander une autorisation de retour à Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers dans laquelle il fait état du dysfonctionnement du matériel. Cette demande se fait par email à l'adresse [contactdockschepers@gmail.com](mailto:contactdockschepers@gmail.com) . Après acceptation de notre part, vous pourrez renvoyer l'article, incluant une copie de la facture initiale d'achat.  
– La garantie est limitée au choix de la société Schepfishing -Distribution - Le Dock Schepers soit au remplacement, soit à la réparation du matériel reconnu défectueux après expertise par le personnel de Schepfishing – Distribution- Le dock schepers .  
– Toutes réclamations concernant le mauvais

*fonctionnement d'un produit seront irrecevables une fois expiré le délai de garantie.*  
– Le produit retourné devra impérativement être dans son emballage d'origine, intact, accompagné de tous les accessoires éventuels, notice d'emploi et documentation.  
Pour tout retour d'un produit en état de marche, nous ne facturons pas notre intervention inutile mais le produit sera à la disposition du client à l'entrepôt Schepfishing – Distribution- Le Dock Schepers . Le retour éventuel du produit par la Poste se fera au frais du client.  
Si après expertise le produit est réellement défectueux pendant sa période de garantie, Schepfishing -Distribution- Le Dock Schepers effectuera la réparation, ou remplacement du produit par un neuf. Si le produit n'est plus fabriqué ou référencé, Schepfishing – Distribution- Le Dock Schepers proposera au client un produit de remplacement. Les frais de renvoi du produit réparé, neuf, ou remplacés sont à la charge de

*Schepfishing-Distribution- Le Dock Schepers . S'il n'y a aucun produit de remplacement adéquat, Schepfishing-Distribution - Le Dock Schepers pourra proposer au client un remboursement du prix du produit sous forme d'avoir.*  
L'acheteur dispose également du bénéfice de la garantie légale de conformité et de la garantie contre les vices cachés (article 1648 du .code civil). Il s'agit de la garantie commerciale au sens des articles L 111-1, L211-2 et L217-4 jusque L217-20 du code de la consommation et repris par l'arrêté du 18 décembre 2014 en vigueur depuis le 1er mars 2015 relatif aux informations contenues dans les conditions générales de vente en matière de garantie légale pour compléter ces différents articles.

Article IX « Juridiction compétente » :  
Toutes contestations qui pourraient survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions de vente seront du ressort des



Tribunaux,  
Schepfishing  
Distribution- Le Dock  
Schepers se réservant  
toutefois la faculté de  
saisir toute autre  
juridiction compétente.

Article X « DONNEES  
NOMINATIVES » :  
Schepfishing-Distributi  
on - Le Dock Schepers  
s'engage à ne pas  
divulguer à des tiers,  
les informations que  
vous lui communiquez.  
Celles-ci sont  
confidentielles. Elles ne  
seront utilisées par ses  
services internes que  
pour le traitement de  
votre commande et que  
pour renforcer et  
personnaliser la  
communication et  
l'offre produit  
réservées aux clients de  
Schepfishing-Distributi  
on - Le Dock Schepers ,  
notamment par les  
lettres d'informations  
de  
Schepfishing-Distributi  
on - Le Dock Schepers  
auxquelles  
vous vous serez  
abonnés, ainsi que  
dans le cadre de la  
personnalisation du  
site en fonction de vos  
centres d'intérêts.  
Notre site est  
également conçu pour  
être particulièrement  
attentif aux besoins de  
nos clients. C'est entre  
autre pour cela que  
nous

faisons usage de  
cookies. Le cookie a  
pour but de signaler  
votre passage sur notre  
site. Les cookies ne sont  
donc utilisés par  
Schepfishing-Distributi  
on- Le Dock Schepers  
que dans le but  
d'améliorer le service  
personnalisé qui vous  
est destiné.  
Le présent article ne  
pourra empêcher ni la  
cession, ni le transfert  
d'activité d'un tiers. En  
conséquence,  
conformément à la loi  
informatique et libertés  
du 6 janvier 1978, vous  
disposez d'un droit  
d'accès, de  
rectification, de  
suppression et  
d'opposition aux  
données personnelles.  
vous pouvez nous  
écrire à Schepfishing  
Distribution- Le dock  
Schepers : 2 place  
Louis Cazenave 24410  
Saint Aulaye

Article XI: Rétractation  
En cas de vente à  
distance, et seulement  
de vente à Distance le  
client dispose, en vertu  
de l'article L221-18 et  
suivants du Code de la  
consommation, d'un  
délai de 14 jours francs  
pour retourner à ses  
frais le produit à la  
société Schepfishing  
Distribution - Le Dock  
Schepers  
Le produit sera, au

choix du client,  
remboursé ou échangé.  
Conformément à  
l'article L221-28 3° du  
Code de la  
consommation,

sauf à l'exception de  
produit custom : toutes  
demande de client ne  
sera ni remboursé ni  
repris ni rembourser.  
Si le client refuse le  
produit dont il aura  
fait la commande  
précise,  
demande sur mesure,  
couleur, taille de la  
selle, fourche différente  
Etc... a la demande du  
client et des  
spécifications qui lui  
sont propres. qui donne  
ainsi tout acompte  
versé sera perdu en  
totalité.

Article XII :  
investigation suite non  
réception dans les 60  
Jours : Si pendant le  
délai de l'enquête, le  
colis est retrouvé, il  
sera acheminé  
immédiatement à votre  
lieu de livraison.  
Durant cette période  
d'enquête, aucun  
remboursement, avoir  
ni renvoi de  
marchandises de  
remplacement ne  
pourra être effectué.

De convention  
expresse, un cas de  
force majeure

empêchant la livraison ne pourra être imputable à SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers . Sont considéré comme cas de force majeurs ou événements exceptionnels par la loi les LOCK-OUT, grève patronale , grève, arrêt de travail total ou partiel ou chez nos fournisseurs ou prestataires de service, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, etc. SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers est dégagé de toutes responsabilités à la livraison. SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers tiendra au courant en temps opportun, des cas et des événements ci-dessus énumérés l'acheteur. Dans tous les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers

le vendeur quelle qu'en soit la cause.

#### **Article XIII: CLAUSE RÉSOLUTOIRE**

En cas de non respect de l'une des obligations de l'acheteur par celui-ci, la vente pourra être résiliée de plein droit et les marchandises restituées au vendeur si bon lui semble, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le vendeur pourrait faire valoir à l'égard de l'acheteur, sous un délai de 48 heures après la mise en demeure restée sans effet. Dans ce cas, le vendeur est autorisé à réclamer à l'acheteur une indemnité

forfaitaire de 20% du montant de la vente, auquel s'ajoutent en plus des frais de Bl, Agent de dédouanement Douane, livraison , Transporteur en charge du Dock de l'usine au siège de l'entreprise SchepFishing- Le Dock Schepers du Fabrication Custom, Peinture

#### **Article XIV: JUSTIFICATIFS**

Pour des raisons de limitations de fraudes, SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers se réserve le droit pour accepter une commande de vous demander de justifier votre identité et lieu de domicile, et le moyen de paiement utilisé. Dans ce cas, le traitement de votre commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. Nous nous réservons le droit d'annuler votre commande à défaut de réception de ces justificatifs ou réception de justificatifs jugés non conformes.

#### **Article XV: DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (EEE)**

Pour les équipements exclus du champ d'application du Décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements et conformément à l'article L541-2 Code de l'environnement il appartient au

détenteur du déchet d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination. Pour les équipements concernés par ledit décret, et conformément à l'article 18 du décret 2005-829, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets EEE, objet du présent contrat de vente sont transférés à l'acheteur qui les accepte. L'acheteur s'assure de la collecte de l'équipement, de son traitement et de sa valorisation conformément à l'article 21 dudit décret. Les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs successifs jusqu'à l'utilisateur final de l'EEE. Le non respect par l'acheteur des obligations ainsi mises en place à sa charge peut entraîner l'application des sanctions pénales prévues par l'article 25 du décret 2005-829 à son encontre.

Article XVI:  
**PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE**

Tous les éléments du site SchepFishing Distribution- Le Dock Schepers, qu'ils soient visuels ou sonores, les

textes, mises en pages, illustrations, photographies, documents et autres éléments, y compris la technologie sous jacente, sont protégés par le droit d'auteur, des marques et des brevets. Ils sont la propriété exclusive de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers. Toute copie, adaptation, traduction, représentation ou modification de tout ou partie du site est strictement interdite, sans l'accord préalable écrit de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers. Toute reproduction, même partielle, des éléments du site SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers sans l'accord écrit de notre part est interdite, conformément à la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique et Modifié par la LOI n°2009-669 du 12 juin 2009 - art. 21 du Code de la propriété intellectuelle. Sauf dans les cas prévus par l'article L122-5 dudit code et constituerait une contrefaçon sanctionnée par le Code pénal.

Article XVII:

**PROBLÈMES  
INFORMATIQUES**

L'acheteur connaît les caractéristiques du réseau informatique internet et notamment la possibilité d'interruption de liaison, de pannes de serveurs, de problèmes électriques ou autres (la liste n'étant pas limitative) Custom Vélo ne pourra être tenu responsable des conséquences de tels événements et sera libéré de toute obligation envers l'acheteur. Aucune réclamation ne peut donner droit à quelque indemnité ou pénalité que ce soit.

Article XIII: **LOI  
APPLICABLE**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Les registres et fichiers informatisés de SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, sauf à preuve du contraire. Tous différents relatifs à la formation, l'exécution

*et cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis aux tribunaux français. Le fait pour SchepFishing Distribution - Le Dock Schepers de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes conditions générales de vente, ne peut valoir dénonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.*

*A l'Acceptation de l'acheteur les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs sont expressément agréés et acceptés par l'acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, l'acte d'achat entraînant acceptation des présentes conditions générales de vente.*

*Les présentes conditions sont modifiables à tout moment sans préavis.*



*Entreprise  
SchepFishing  
Distribution - Le  
Dock Schepers  
Monsieur  
Jean-Christophe  
Schepers & Madame  
Schepers Nadia*

*Numéro Siret :*

*41758260800051 (siège de l'entreprise)*

*2 Place Louis Cazenave  
24410 Saint Aulaye*

*« je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et les conditions générales de vente figurant sur chaque face du document ».*

*Date et signature +  
Nom et Prénom*